

**Zonage réglementaire
Commune de Vouziers
Janvier 2017**

- PPRI de la vallée de l'Aisne**

Zonage réglementaire
Commune de Vouziers
Janvier 2017

 - Zone naturelle
 - Zone bâtie isolée - hauteur de l'eau < 1m
 - Zone urbanisée - hauteur de l'eau < 0.5 m
 - Zone urbanisée - hauteur de l'eau entre 0.5 m et 1 m
 - Zone urbanisée - hauteur de l'eau > 1 m
 - cote de crue centennale

Document d'étude

0 500 1000 m

© IGN-SCAN 25®-2014

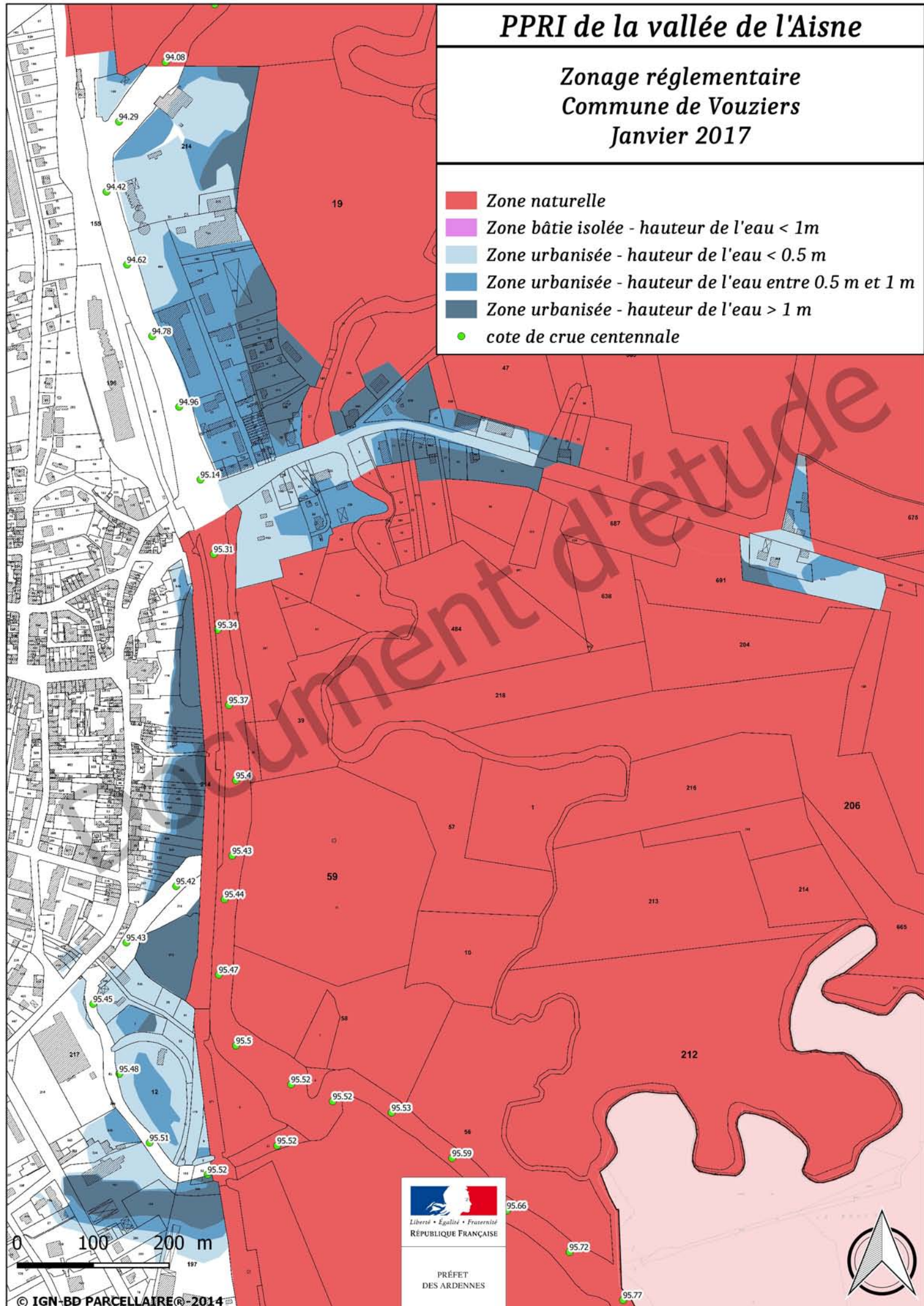
PRÉFET
DES ARDENNES



PPRI de la vallée de l'Aisne

Zonage réglementaire
Commune de Vouziers
Janvier 2017

- Zone naturelle
- Zone bâtie isolée - hauteur de l'eau < 1m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau < 0.5 m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau entre 0.5 m et 1 m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau > 1 m
- cote de crue centennale



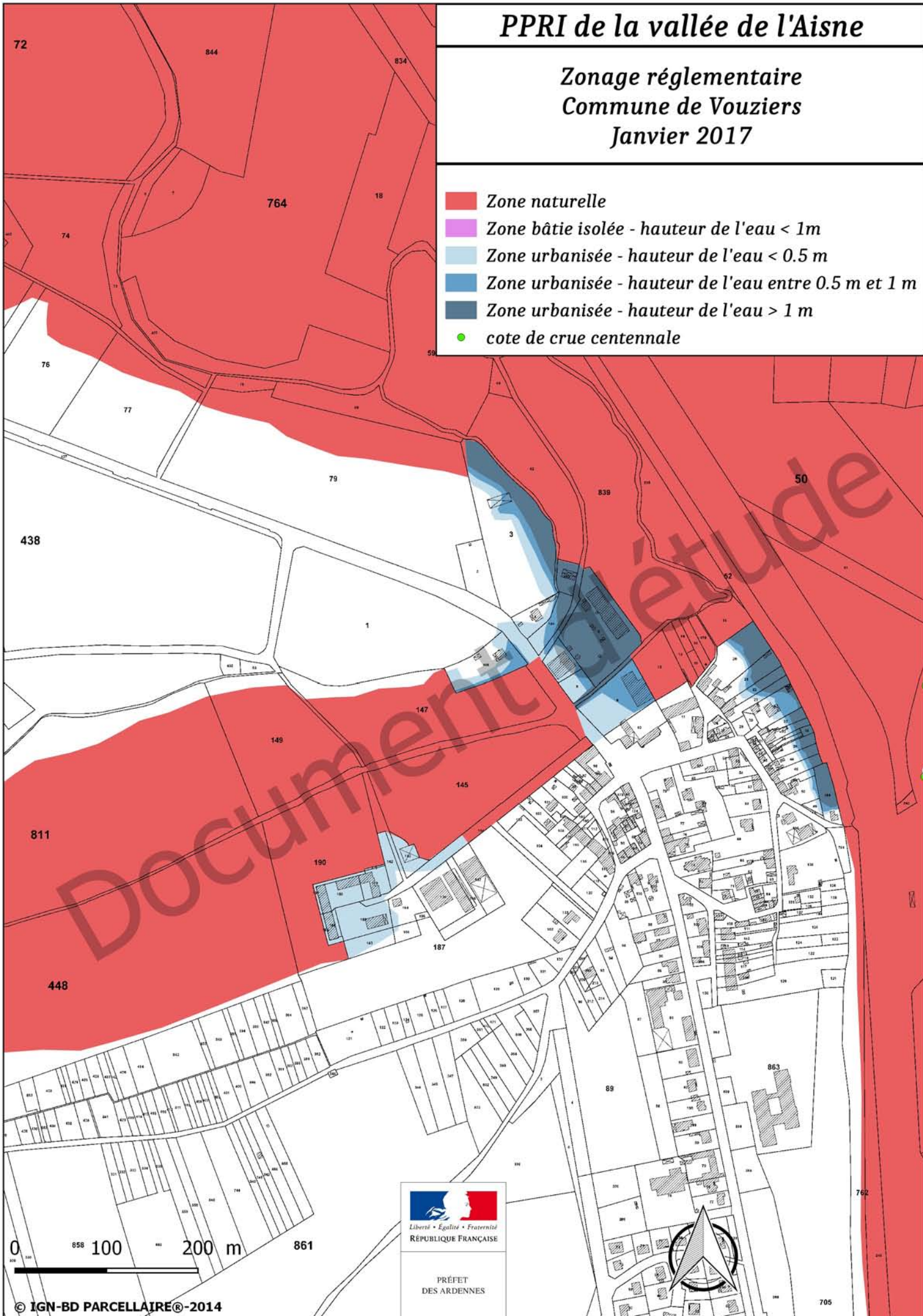
PRÉFET
DES ARDENNES



PPRI de la vallée de l'Aisne

Zonage réglementaire Commune de Vouziers Janvier 2017

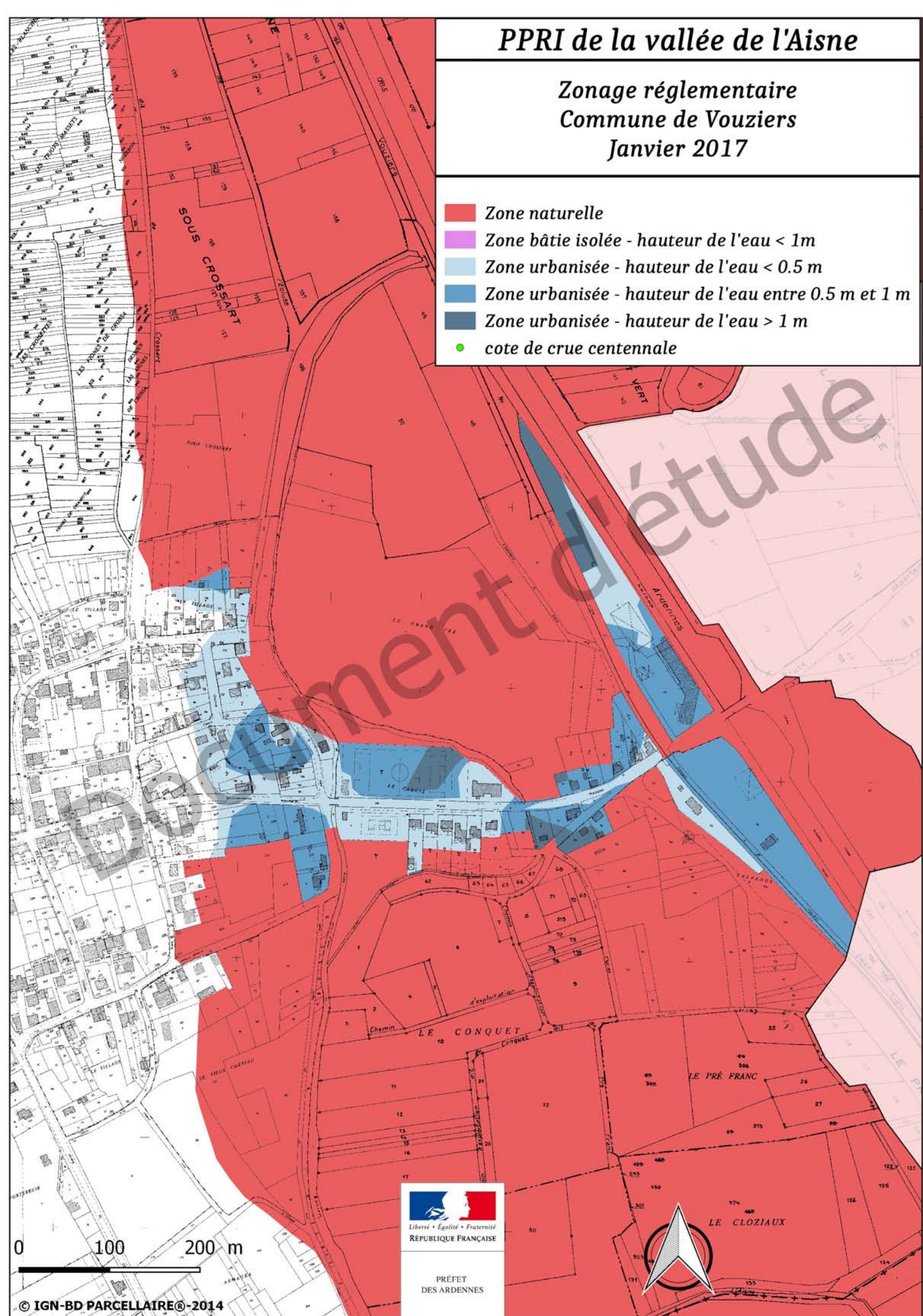
- Zone naturelle
- Zone bâtie isolée - hauteur de l'eau < 1m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau < 0.5 m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau entre 0.5 m et 1 m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau > 1 m
- cote de crue centennale



PPRI de la vallée de l'Aisne

Zonage réglementaire
Commune de Vouziers
Janvier 2017

- Zone naturelle
- Zone bâtie isolée - hauteur de l'eau < 1m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau < 0.5 m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau entre 0.5 m et 1 m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau > 1 m
- cote de crue centennale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DES ARDENNES